

CQP Contrôleur technique de véhicules légers

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AFPA ACCES A L' EMPLOI
DR AE Nouvelle-Aquitaine
-
MC_PSR_NOUVELLE_AQUITAINE@AFPA.FR

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Un diplôme minimum de niveau 4 (BP-BAC PRO) dans la maintenance automobile ou véhicules industriels ou de véhicules de transport routier pour pouvoir suivre cette formation menant au CQP CTVL. Naturellement, la personne qui a obtenu un diplôme supérieur de niveau 5 (ex niv III, type BTS) dans la maintenance automobile ou véhicules industriels ou de véhicules de transport routier peut aussi entreprendre cette formation. A noter que pour obtenir, après cette formation, l'autorisation d'exercer dans ce métier, le bulletin n°2 du casier judiciaire devra être vierge (bulletin consultable uniquement par l'administration).

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Réaliser le contrôle technique des véhicules légers, conformément à la réglementation en vigueur

Contenu et modalités d'organisation

La formation se répartit en 3 blocs de compétences transmises en centre de formation accompagnés d'une période en entreprise. Bloc de compétences 1 : Réaliser les opérations de contrôle technique périodique des VL : accueil et présentation de la formation - identification réglementaire d'un VL - réalisation des contrôles d'un VL : Freinage, direction et liaison au sol, éléments liés à la visibilité, les feux, les dispositifs réfléchissants, les équipements électriques, le châssis et ses accessoires, les équipements spécifiques types GPL/GNV/GNL, les nuisances, les éléments spécifiques aux véhicules électriques et hybrides - réalisation des visites complémentaires et contre-visites d'un VL - édition d'un procès verbal (de contrôle technique (4 semaines). Bloc de compétences 2. Gérer l'intervention de contrôle technique VL : intégration des exigences légales dans la réalisation des contrôles techniques - utilisation des documentations (papier et informatisée) des VL - entretien et maintenance du poste de travail et des matériels de contrôle - application des procédures qualité relatives au contrôle technique VL - traitement des différents indicateurs de suivi de contrôle (2 semaines). Evaluation intermédiaire de contrôleur stagiaire sous statut de contrôleur stagiaire (1 jour). Période en entreprise (3 semaines). Bloc de compétences 3. Gérer la relation clientèle au sein d'un centre de contrôle technique : accueil et prise en charge d'un client dans un centre de contrôle technique - restitution du procès verbal et transmission des différents documents relatifs au contrôle technique (2 semaines). Epreuve finale de validation du CQP CTVL (1 jour).

Commentaires sur la durée hebdomadaire

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Commentaires sur la parcours personnalisable

Validation(s) Visée(s)

CQP contrôleur technique de véhicule léger (VL) - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)



Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00376983	du 04/12/2023 au 28/02/2024	Pau (64)	AFPA PAU			